Image not found or type unknown

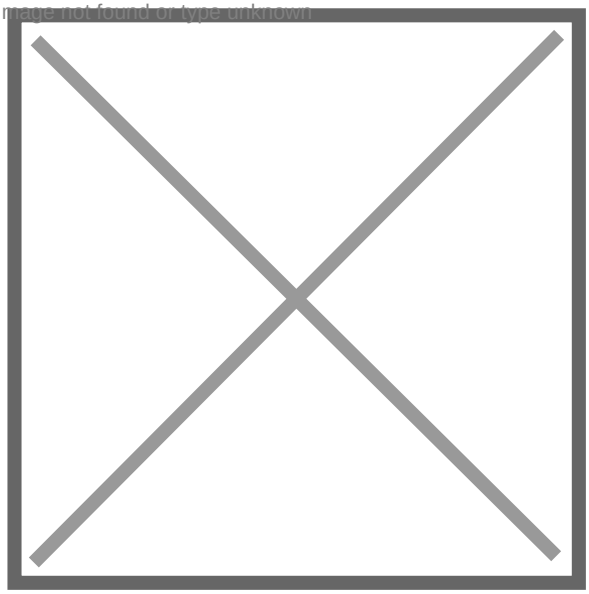

Insulte,menace,violence,presion psy,harcèlment moral par mon mari

Par **Anonyme1112**, le **23/11/2012** à **22:08**

Bonsoir,
Je vous écris car je suis completement perdue, à bout de force physiquement et moralement. En effet je suis mariée depuis 2 ans et nous avons 2 enfants de 18 mois et 3 mois. Depuis que je me suis mariée avec le père de mes fils, je subis des violences psychologiques, des insultes que je n'oserai pas citer, ainsi que des menaces. Il nous a, à plusieurs reprises mis dehors mes enfants et moi et il rappelait une semaine après en pleurant, en disant qu'il ne fallait pas que je divorce, qu'il m'aime, qu'il fallait que je pense aux enfants et que je ne pouvais pas
M'en aller, que je devais lui pardonner. Je trouvais refuge chez mes parents, chez des collègues de travail, ou un logement appart'hotel grâce au 115. Quand je décidais de revenir à son domicile, la tension n'était plus présente et la paix durait 1 semaine à peu près et rebelotte!
Il s'était permis également de mettre dehors à des heures tardives mon mobilier (télé plasma 127cm, micro onde.... Vêtement...) qui ont quand même une certaine valeur
Pécuniaire et ceci à point d'heure.
Enceinte de 5 mois de mon deuxième enfant, suite à une dispute, j'ai reçu de sa part un coup de fenêtre dans le ventre se suivant de 3 jours d'hospitalisation pour menace d'accouchement prématuré. Je n'ai pas voulu porter plainte car mr a déjà été marié et a été violent avec son ex femme. Il est en sursis et risque la prison si cela se produisait de nouveau. Je n'ai pas voulu en arriver la.
J'ai déposé à mainte et mainte reprise des mains courantes pour signaler que je me retrouvais dehors avec mes enfants, parce qu'il m'insultait et me menaçait....
La j'ai décidé de déposer plainte pour insulte et menace parce que je dois dormir sur le canapé, et il se lève la nuit pour m'insulter, tirer la chasse plusieurs fois, claquer les portes tout cela pour le réveiller. Il réveille les enfants par la même. Il me menace de porter plainte

contre moi pour enlèvement d'enfant alors que je les dépose chez mes parents pour faire mes démarches de divorce et de recherche d'appartement. Il menace de s'en prendre a ma famille, ...Il n'est jamais a la maison et ne garde jamais les enfants car il travaille au black a côté de son emploi. J'ai des preuves écrites par SMS, j'ai enregistré certaines de nos disputes, ainsi que ses injures et menaces... Je n'en peux plus vraiment je sens que je vais craquer. Entre la fatigue, ses pressions et tout ce qu'il me fait subir quotidiennement nuits et jours... Personne ne peut me protéger J'ai peur

Par **Marion2**, le **24/11/2012** à **10:20**

Bonjour,

Les mains courantes ne servent strictement à rien.

Contactez très vite un avocat et demandez un référé (procédure d'urgence).
La prochaine fois que vous recevez un coup, allez à l'hôpital et faites-vous examiner par un médecin et demandez une attestation.
Contactez une Assistante Sociale. Elle vous aidera pour vous trouver un logement avec vos enfants.

Demandez au greffe du Tribunal de Grande Instance la liste des avocats acceptant l'Aide Juridictionnelle. Contactez l'un de ces avocats.

Agissez très rapidement.

Bon courage à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés